



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur
Pascal POCHOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge
de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel
FASQUELLE** et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE**
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ;
Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de
la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

Projet de Délibération de principe du Conseil Syndical du Symcèa Programme d'Action et de Prévention des Inondations Canche (PAPI) d'intention

- **Le contexte et les motivations**

Les fortes précipitations de l'hiver 2012-2013 ont
provoqué de nouvelles inondations dans le bassin versant
de la Canche et notamment sur les territoires des
affluents de la Canche et de la basse vallée de la Canche
en aval de Montreuil sur Mer. Ces inondations cumulées
aux épisodes encore récents des années précédentes, ont
amplifié la demande des représentants élus et des
habitants de ce territoire, pour une gestion et une
prévention plus cohérente du risque d'inondation, ceci
afin de maîtriser et de limiter au mieux les dégâts pour les
biens et les personnes.

- **Le contenu du PAPI**

Les Programmes d'Action et de Prévention des
Inondations (PAPI) ont été initiés par l'Etat, pour traiter le
risque d'inondation de manière globale, à travers des
actions combinant gestion de l'aléa (réhabilitation des
zones d'expansion des crues, ralentissement dynamique,
ouvrages de protection...) et réduction de la vulnérabilité
des personnes, des biens et des territoires (limitation
stricte de l'urbanisation des zones inondables, réduction
de la vulnérabilité des constructions et des installations
qui s'y situent, amélioration de la prévision et de la
gestion des crises...). Ces programmes ont été lancés en
2002 et constituent un outil de contractualisation entre
l'Etat et les collectivités. Il s'agit de mettre en œuvre une
politique globale, pensée à l'échelle du bassin de risque.
Depuis 2010, un nouvel appel à projets PAPI est proposé
avec une évolution des modalités pour la labellisation qui
est examinée par un comité au niveau national ou local.



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois; Monsieur
Pascal POCOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur **Serge**
de HAUTECLOCQUE, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs; Monsieur **Daniel**
FASQUELLE et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur JAMET et Mme NOUGAREDE
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer;
Madame Catherine BOULET de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer; Monsieur Roger PRUVOST, Président de
la Commission Locale de l'Eau; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

Ce cahier des charges impose une réflexion équilibrée sur
7 axes :

1. Amélioration de la connaissance ;
2. Surveillance, prévision des crues et des
inondations ;
3. Alerte et gestion de crise ;
4. Prise en compte du risque d'inondation dans
l'urbanisme ;
5. Actions de réduction de la vulnérabilité des
personnes et des biens
6. Ralentissement des écoulements (rétention de
l'eau, ZEC, ect...);
7. Gestion des ouvrages de protection hydraulique.

• **La réflexion sur le bassin versant de la Canche**

Une concertation a été enclenchée avec les collectivités
(réunion du 30 mai 2013) concernant l'opportunité
d'élaborer un PAPI, sous la forme dans un premier temps
d'un dossier d'intention permettant d'affiner et de
justifier les interventions ou aménagements. Ce premier
dossier serait suivi d'un PAPI complet comportant les
actions issues des scénarios et stratégies définies par le
PAPI d'intention.

Les différents retours d'expériences relatifs aux PAPI
d'intention (Delta de l'Aa, Bresle-Authie) comprennent les
parties suivantes et répondent au cahier des charges
défini par l'Etat selon les 7 axes :

- **Une réflexion approfondie sur la gestion des
risques et la réduction de la vulnérabilité à partir des
données et des programmes existants ou en cours;**
- **Un complément des connaissances sur le
fonctionnement hydraulique permettant de caractériser
au mieux l'aléa inondation, l'état des ouvrages et leur
pérennité à l'échelle des bassins de risque ;**



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur
Pascal POCHOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge
de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel
FASQUELLE** et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE**
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ;
Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de
la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

- Une analyse coût-bénéfice permettant d'aider à la
décision et à la transparence du choix des projets et
l'évaluation de leur efficacité ;

- La définition des scénarios et de la stratégie locale
permettant de décliner ensuite les actions du PAPI
complet.

Ces objectifs pourraient constituer le dossier du PAPI
d'intention de la Canche permettant d'obtenir les
financements nécessaires aux études complémentaires
nécessaires et d'aboutir à un programme de travaux et
d'action, pour un dossier PAPI complet. Cependant, il y a
lieu de considérer les travaux et actions réalisés par les
communautés de communes pour limiter les risques liés à
l'eau sur leur territoire. Le recueil et la compilation des
travaux réalisés, des projets en cours ou envisagés et des
attentes, pourraient être une première étape permettant
de visualiser au mieux les problématiques et les besoins.

Cette labellisation doit être l'aboutissement d'une
démarche de réflexion des acteurs locaux regroupés
autour d'une gouvernance locale favorisant l'implication
des parties prenantes et des maîtres d'ouvrage. Depuis
2000, le Symcécia (Syndicat Mixte Canche et Affluents
précédemment dénommé Syndicat Mixte pour le SAGE de
la Canche) porte l'animation du SAGE (Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux) de la Canche à
l'échelle du bassin versant complet. Au travers de cette
mission et des autres compétences opérationnelles qui s'y
sont ajoutées depuis quelques années (Entretien et
restauration des cours d'eau), le Symcécia a capitalisé les
connaissances et développé une ingénierie spécifique au
service de l'intérêt général et de la ressource en eau et des
milieux aquatiques. Néanmoins, le Symcécia n'est pas
compétent dans le domaine de la prévention des
inondations, cette compétence étant exercée
majoritairement par les communautés de communes.
Cependant, et compte-tenu de son territoire de
compétence calé sur le bassin versant hydrographique et
de sa capacité à rassembler les collectivités, il est proposé
que le Symcécia porte le dossier d'un PAPI d'intention de
manière à aborder la problématique de la gestion et de la
prévention des inondations à une échelle hydrographique
pertinente.



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur Christian DEVIGNERAL, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise; Monsieur Marcel LECLERCQ délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent; Messieurs Charles DUHAYS, Henri BOITEL et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois; Monsieur
Pascal POCHOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur Serge
de HAUTECLOCQUE, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs; Monsieur Daniel
FASQUELLE et Mr Jean Claude BAHEUX, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale;
Monsieur Sébastien BETHOUART représentant la
Communauté de Communes Opale Sud; Messieurs
Christian LECERF et Jean Claude DARQUE délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois;
Monsieur Bruno ROUSSEL délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur JAMET et Mme NOUGAREDE
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer;
Madame Catherine BOULET de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer; Monsieur Roger PRUVOST, Président de
la Commission Locale de l'Eau; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

Il est donc proposé aux membres du Conseil du Symcécia :

- De confier l'élaboration du dossier du PAPI
d'intention au Symcécia sur l'ensemble du bassin
versant de la Canche; cette élaboration se fera par
étapes et sous la conduite d'un comité de pilotage
spécifique regroupant toutes les collectivités, le
Président de la Commission Inondation de la CLE; le
Président du Comité de Baie; les partenaires techniques
et financiers et les services de l'Etat; un comité
technique sera également constitué avec les directeurs et
techniciens des collectivités; Une première étape
consistera en :

- Préciser les compétences des
collectivités pour la lutte contre les inondations
- Etablir un état des lieux
auprès des collectivités pour recueillir les données et des
besoins du territoire et ceci afin de constituer une
première base pour la trame du PAPI d'intention; cette
démarche ainsi que le dossier du PAPI d'intention, sera
réalisée en régie par les équipes techniques du Symcécia
avec la contribution des services des collectivités du
bassin versant dans le cadre du budget général;

- Estimer le besoin en connaissances
complémentaires et ceci afin de pouvoir
répondre aux termes du cahier des charges PAPI
(aléa inondation, diagnostic des ouvrages, élaboration
des scénarios,...). Le projet de contenu du PAPI
d'intention présenté lors de la réunion du 30 mai à
laquelle étaient invitées l'ensemble des communautés de
communes du bassin versant, est annexé à la présente
délibération.

Cette première phase de l'élaboration du PAPI
d'intention sera présentée pour validation au comité de
pilotage et ensuite au conseil syndical avant poursuite de
l'élaboration jusqu'au dépôt pour labellisation.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en sous-
préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le

Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué représentant la Communauté de Communes Canche Ternoise; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent; Messieurs **Charles DUHAYS, Henri BOITEL et Serge MAGNIEZ** délégués représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois; Monsieur **Pascal POCHOLLE**, représentant la Communauté de Communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur **Serge de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de communes de Fruges et environs; Monsieur **Daniel FASQUELLE et Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la Communauté de Communes Opale'Sud; Messieurs **Christian LECERF et Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois; Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur JAMET et Mme NOUGAREDE représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer; Madame Catherine BOULET de la Mission Locale de Montreuil sur Mer; Monsieur Roger PRUVOST, Président de la Commission Locale de l'Eau; Monsieur Jean Charles BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est atteint.

Délégation maîtrise d'ouvrage Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols avec le SYMSAGEB

Déclaration d'intérêt général dépôt du dossier auprès des financeurs

Dans le cadre du programme de lutte contre le ruissellement sur la Communauté de Communes de Desvres-Samer, sous maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au Symcèa par le SYMSAGEB, la négociation des ouvrages avec les agriculteurs arrive à son terme. L'étape suivante consiste au lancement de l'enquête publique dans le cadre de la procédure de Déclaration d'intérêt Général et le dépôt du dossier auprès des financeurs.

Proposition du plan de financement

Un premier montant estimatif peut être établi en fonction des informations recueillies auprès de plusieurs Communautés de Communes du bassin versant de la Canche ayant procédé à ce type d'opération.	Montant prévisionnel TTC (euros)
Constitution du dossier d'enquête (reproduction des documents)	600,00
Publicité et insertions	5 000,00
Rétribution du ou des commissaires enquêteurs	3 000,00
Affranchissement	100,00
Total Prévisionnel	8 700,00

- 80 % Agence de l'Eau Artois Picardie, soit 6 960,00 euros TTC

- 20 % SYMSAGEB, soit 1 740,00 euros TTC

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le Président à signer les documents relatifs au dépôt du dossier auprès des financeurs pour la prise en charge des dépenses liées à la procédure de Déclaration d'Intérêt Général.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité



Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué représentant la Communauté de Communes Canche Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et **Serge MAGNIEZ** délégués représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur **Pascal POCHOLLE**, représentant la Communauté de Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel FASQUELLE** et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs **Christian LECERF** et **Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ; Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE** représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ; Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles **BRUYELLE**, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est atteint.

Délégation maîtrise d'ouvrage Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols avec le SYMSAGEB

Avenant à la convention pour l'extension du
programme aux vallées Course et Huitrepin

La convention de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage signée avec le SYMSAGEB a établi les modalités d'aménagement de lutte contre le ruissellement sur l'amont du bassin versant de la Dordonne. Suite aux précipitations de l'automne 2012, de nombreuses communes des bassins versants de la Course et du Huitrepin ont également été sinistrées par des inondations dues au ruissellement. Il est ainsi proposé d'étendre le programme de lutte contre le ruissellement sur la Dordonne aux communes de Courset et Doudeauville pour la Course, et à la commune d'Halinghen pour le Huitrepin. Les aménagements proposés sont des ouvrages d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées) visant à ralentir les écoulements. Le programme prévisionnel d'intervention sur le Huitrepin s'établit à 34 804 € TTC pour 17 fascines (total de 970 ml), et le programme prévisionnel sur la Course s'établit à 98 873 € TTC pour 67 ouvrages (37 fascines pour un total de 1 575 ml, 30 haies pour un total de 5 060 ml).

Enfin, pour intégrer ces extensions de programme, le coût de la Délégation de Maîtrise d'ouvrage est augmenté de 84 ouvrages par rapport à la convention initiale, soit un coût total de 1 100 € nets de taxe.

Le montant prévisionnel total du programme est ainsi augmenté de 134 776 € TTC (passage de 78 766 à 213 542 € TTC). Ces montants sont répartis de la façon suivante :



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué représentant la Communauté de Communes Canche Ternoise; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué représentant la communauté de communes de la région de Frévent; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et **Serge MAGNIEZ** délégués représentant la communauté de communes des vertes collines du Saint Polois; Monsieur **Pascal Pocholle**, représentant la Communauté de Communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur **Serge de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de communes de Fruges et environs; Monsieur **Daniel FASQUELLE** et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale; Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la Communauté de Communes Opale'Sud; Messieurs **Christian LECERF** et **Jean Claude DARQUE** délégués représentant la communauté de communes de l'Hesdinois; Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE** représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer; Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de Montreuil sur Mer; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de la Commission Locale de l'Eau; Monsieur Jean Charles **BRUYELLE**, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est atteint.

Objet		Montant
Interventions	bassin	98 873 € TTC
Course		
Interventions	bassin	34 804 € TTC
Huitrepin		
Délégation de	Maîtrise	1 100 € TTC
d'ouvrage		
Montant total		134 776 € TTC

Le montant définitif du programme sera présenté lors du prochain conseil syndical, au terme de la négociation avec les agriculteurs.

Enfin, la durée de la convention doit être augmentée pour tenir compte de l'extension du programme et des délais d'instruction administrative du dossier. Il est envisagé de prolonger la convention jusqu'au 31 décembre 2015.

Il est proposé aux membres du Conseil Syndical d'autoriser le président à signer l'avenant n°1 à la convention de Délégation de Maîtrise d'Ouvrage avec le SYMSAGEB pour l'extension du programme de travaux de lutte contre le ruissellement sur les bassins versants de la Course et du Huitrepin.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire par le Président du comité syndical, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le et de la publication et de l'affichage le

Agis ensemble sur la Canche et ses affluents



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaients présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois; Monsieur
Pascal Pocholle, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie; Monsieur **Serge
de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs; Monsieur **Daniel
FASQUELLE** et Mr **Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE**
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer;
Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de
la Commission Locale de l'Eau; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

Délégation maîtrise d'ouvrage Lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols avec le SYMSAGEB

Ouverture de l'enquête publique

Dans le cadre du programme de lutte contre le
ruissellement sur la Communauté de Communes de
Desvres-Samer, sous maîtrise d'ouvrage déléguée confiée
au Symcœa par le SYMSAGEB, la négociation des ouvrages
avec les agriculteurs arrive à son terme. L'étape suivante
consiste au lancement de l'enquête publique dans le
cadre de la procédure de Déclaration d'intérêt Général.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Syndical
d'autoriser le Président à signer les documents relatifs au
lancement de l'enquête publique pour ce dossier.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le**

Aniz ensemble pour la Canche et ses affluents



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNER**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur
Pascal Pocholle, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge**
de HAUTECLOCQUE, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel**
FASQUELLE et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE**
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ;
Madame Catherine BOULET de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger PRUVOST, Président de
la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

COMPETENCE ENTRETIEN DE COURS D'EAU MISE EN PLACE DE L'EQUIPE TERNOISE ET RENOUVELLEMENT DES EQUIPES CANCHE

Dans le cadre de la mise en place des effectifs
nécessaires au bon fonctionnement de la compétence
Entretien de cours d'eau et également afin de créer
l'équipe Ternoise et de remplacer le personnel en fin de
mission sur le secteur Canche, il est proposé aux membres
de l'assemblée de valider l'embauche de 5 cantonniers de
rivière en Emploi Avenir. Les intéressés seront rémunérés
sur la base du smic pour une durée de trois ans et ce à
compter du 1^{er} août 2013. Le financement de ses postes
sera subventionné à hauteur de 75% par l'Etat et de 25%
par la Région Nord Pas de Calais.

Plan de Financement du 1^{er} août au 31 décembre 2013 :

DEPENSES		RECETTES	
Salaires		Etat	
Charges	35 769.00€	Conseil	38 276.25€
Patronales	15	Régional	12 758.75€
	266.00€		
	51 035.00€		51 035.00€

Décision Modificative Budget Primitif Entretien Cours
d'Eau - année 2013

611 contrats de prestations de services – 22 000.00 €
Recette ASP + 29 035.00 €

64162 Emploi Avenir + 51 035.00€

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le**

Symcœa
Pour ensemble pour la Canche et ses affluents



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur
Pascal POCHOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge
de HAUTECLOCQUE**, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel
FASQUELLE** et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur JAMET et Mme NOUGAREDE
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ;
Madame Catherine BOULET de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger PRUVOST, Président de
la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

REPRESENTATION DU SYMCEA AU COMITE DE GESTION DU PARC NATUREL MARIN DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE

Il est proposé aux membres de l'assemblée de
désigner Mr Bruno Roussel en tant que suppléant de
Jérôme BIGNON, afin de représenter l'institution de la
Bresle, pour la représentation des structures porteuses
des SAGE au comité de gestion du Parc Naturel Marin des
estuaires picards et de la mer d'Opale.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le**

Symcea
agir ensemble pour la Canche et ses affluents



Extrait du registre des Délibérations de Monsieur le
Président
du Syndicat Mixte pour la mise en œuvre du Schéma
d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E) de la
Canche

Réunion du 11 juillet 2013

L'an deux mille treize, le 11 juillet à quatorze heures
trente, les Membres du Syndicat Mixte pour la mise en
œuvre du S.A.G.E de la Canche se sont réunis au 19 Place
d'Armes à Hesdin, sous la présidence de Monsieur Bruno
ROUSSEL, suite de convocation en date du 19 juin 2013.

Etaient présents :

Monsieur **Christian DEVIGNERAL**, délégué
représentant la Communauté de Communes Canche
Ternoise ; Monsieur **Marcel LECLERCQ** délégué
représentant la communauté de communes de la région de
Frévent ; Messieurs **Charles DUHAYS**, **Henri BOITEL** et
Serge MAGNIEZ délégués représentant la communauté de
communes des vertes collines du Saint Polois ; Monsieur
Pascal POCHOLLE, représentant la Communauté de
Communes du Val de Canche et d'Authie ; Monsieur **Serge**
de HAUTECLOCQUE, représentant la communauté de
communes de Fruges et environs ; Monsieur **Daniel**
FASQUELLE et **Mr Jean Claude BAHEUX**, représentant la
Communauté de Communes Mer et Terres d'Opale ;
Monsieur **Sébastien BETHOUART** représentant la
Communauté de Communes Opale'Sud ; Messieurs
Christian LECERF et **Jean Claude DARQUE** délégués
représentant la communauté de communes de l'Hesdinois ;
Monsieur **Bruno ROUSSEL** délégué représentant la
communauté de commune du Montreuillois.

Absents excusés :

Monsieur Jean François RAPIN, représentant la
communauté de communes Mer et Terres d'Opale.

Autres présents :

Monsieur **JAMET** et Mme **NOUGAREDE**
représentant la Sous Préfecture de Montreuil sur Mer ;
Madame Catherine **BOULET** de la Mission Locale de
Montreuil sur Mer ; Monsieur Roger **PRUVOST**, Président de
la Commission Locale de l'Eau ; Monsieur Jean Charles
BRUYELLE, Président de la Commission Qualité, Monsieur

Les membres présents représentant 12 voix, le quorum est
atteint.

OUVERTURE POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1^{ER} CLASSE

Suite à la réussite à l'examen d'adjoint
administratif de 1^{er} classe d'un agent, il est proposé aux
membres de l'assemblée d'ouvrir ce poste à compter du
1^{er} aout 2013 et de fermer le poste d'adjoint administratif
de 2^{ème} classe.

L'intéressé conservera son échelon, primes et
indemnités acquises dans le grade précédent.

VOTE DE L'ASSEMBLEE

Rapport adopté à l'unanimité

**Certifié exécutoire par le Président du comité
syndical, compte tenu de la transmission en
sous-préfecture, le et de la publication et de
l'affichage le**